

Aperçu des derniers ajustements de la grille tarifaire pour les mandats discrétionnaires



	Version précédente	Nouvelle version
Courtage Page 3	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de nos opérations de courtage pour les exchange traded funds (ETFs) et les produits structurés logés au sein de mandats discrétionnaires sont calculés conformément au barème correspondant aux actions. Pour les produits structurés dédiés sur la base de requêtes spécifiques, des frais d'émission allant jusqu'à 1.50% de la valeur notionnelle sont appliqués 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de nos opérations de courtage pour les exchange traded funds (ETFs) et les produits structurés logés au sein de mandats discrétionnaires sont calculés conformément au barème correspondant aux actions. Pour les produits structurés dédiés, des frais d'émission allant jusqu'à 2.00% de la valeur notionnelle peuvent s'appliquer
Gestion de portefeuille (Forfait) Page 6	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de nos opérations de courtage pour les produits structurés logés au sein de mandats discrétionnaires sont inclus. Pour les produits structurés dédiés sur la base de requêtes spécifiques, des frais d'émission allant jusqu'à 1.50% de la valeur notionnelle sont appliqués 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de courtage sont inclus pour le marché secondaire des produits structurés. Pour les produits structurés dédiés, des frais d'émission allant jusqu'à 2.00% de la valeur notionnelle peuvent s'appliquer